

Image not found or type unknown



Quelle procédure suit la garde à vue

Par **yg94370**, le **30/11/2009** à **19:06**

Bonjour, rnrnque se passe t il après 48 h de mise en garde à vue avec confrontation avec une victime mineure de viol et mis en liberté pour ordonnance de placement sous controle judiciaire, et que veux dire placement sous controle judiciaire. y aura il un procès, ?une enquête?merci de répondre